

## Des permanences pour l'amélioration de l'habitat

**Pleine-Fougères** — Afin d'améliorer le conseil aux particuliers qui souhaitent rénover leur logement, la communauté de communes propose des permanences le troisième mercredi du mois.

« Ce service à la population, financé par la communauté de communes, avec l'aide du Département, est très apprécié de nos concitoyens qui sont souvent en difficulté sur les démarches à entreprendre pour obtenir des aides et sur les solutions techniques qui peuvent leur être apportées », indique Louis Thébault, vice-président communautaire.

« Des aides existent pour les propriétaires. Tant pour les rénovations énergétiques, les travaux d'adaptation à la vieillesse que pour la remise sur le marché de logements vacants ».

Stéphane Quernec, technicien thermicien pour le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT), précise : « En 2018, 52 ménages ont été renseignés et 32 dossiers de demandes de subvention ont été montés par le bureau d'études. Ainsi, près de 180 000 € de subventions ont été mobilisés. »

### Diagnostiquer, conseiller et évaluer

Des visites sur site sont également effectuées par le CDHAT, pour diagnostiquer, conseiller et évaluer les travaux à réaliser. Les personnes peuvent ainsi déterminer si les travaux rentrent dans leur budget et quelle sera leur rentabilité, notamment pour les rénovations énergétiques et la remise sur le marché de logements.

Ce service vise les ménages éligibles aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), les propriétaires occupants d'une habitation de



La communauté de communes, représentée par son président, Denis Rapinel (à droite) et Louis Thébault, vice-président (à gauche), continue les permanences habitat avec le CDHAT, représenté par Stéphane Quernec.

plus de 15 ans, sous conditions de revenus et pour les bailleurs, sous condition d'une convention de mise en œuvre de loyers modérés. Ils peuvent être accompagnés lors de cette permanence.

Concernant les travaux énergétiques et la sensibilisation aux éco-gestes, Aline Lejart, chargée de mission au pays de Saint-Malo prodigue des conseils.

« Depuis janvier, nous dévelop-

pons des permanences locales de l'Espace info énergie (EIE) sur l'ensemble du pays de Saint-Malo, indique Denis Rapinel, vice-président délégué au développement durable du pays de Saint-Malo et président de la communauté de communes.

En proposant, en même temps, des permanences de l'EIE et les permanences de l'habitat par les communautés du pays, nous rendons un service renforcé au plus près de

nos concitoyens et répondons à des enjeux importants pour notre territoire, tant en matière de rénovation énergétique, de résorption de logements vacants dans nos bourgs et de maintien à domicile. »

Le troisième mercredi de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h, à Pleine-Fougères, à la Maison du développement, le mois impair, et Dol-de-Bretagne, à Synergy8, le mois pair.